

commune de
CRISSIER



Préavis de la Municipalité au Conseil communal
N° 50/2021-2026

Locaux d'accueil de la petite enfance –
Aménagement CVE 66 places à Pré-fontaine 60-62
– Création d'un jardin d'enfants à la Blancherie

Date retenue pour la séance de commission d'étude :

Mardi 29 Aout 2023 à 19h30

Bâtiment administratif, salle Chamberonne



Au Conseil communal de Crissier

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de soumettre au Conseil communal le projet d'extension du Centre de Vie Infantile (CVE) de 44 à 66 places d'accueil. Les caractéristiques fonctionnelles, techniques et financières du projet sont décrites dans les lignes qui suivent.

2. Préambule

Dans le contexte socio-économique actuel, où les parents sont actifs professionnellement, la nécessité de développer des structures d'accueil extra-familiales pour l'enfance est aujourd'hui largement reconnue, si l'on veut aider les familles à concilier vie professionnelle et vie familiale.

Au niveau légal, l'article 63 alinéa 2 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 précise que : "En collaboration avec les partenaires privés, l'Etat et les communes organisent un accueil préscolaire et parascolaire des enfants". Fondée sur cette disposition, la loi sur l'accueil de jour des enfants (ci-après LAJE), adoptée par le Grand Conseil le 20 juin 2006, est entrée en vigueur en janvier 2007. Cette loi a pour objectif de développer l'offre des places d'accueil dans le Canton et de permettre, notamment, aux parents de concilier leur responsabilité éducative avec leur insertion professionnelle, tout en garantissant la qualité des prestations, accessibilité financière et géographique.

Dans ce sens, la Municipalité s'est fixée comme objectif la création de 22 places de garderie supplémentaires durant la législature 2021-2026.

3. Le centre de vie infantile (Garderie les P'tits Mômes)

La commune de Crissier dispose d'un centre de vie infantile (CVE) de 44 places. Cette structure accueille des enfants dès 3 mois et jusqu'à l'entrée à l'école. Elle est ouverte 11h45 par jour et est divisée en 3 groupes soumis aux normes de l'Office de l'Accueil de Jour des Enfants (OAJE) :

- + la nurserie : 10 places - 4 à 18 mois
- + les trotteurs : 14 places - 18 à 30 mois
- + les moyens : 20 places - 30 à 48 mois.

Selon les normes de l'OAJE, le personnel éducatif minimum est d'un professionnel pour 5 « bébés », un pour 7 « trotteurs » et un pour 10 « moyens ». La conséquence de ce ratio est qu'une garderie se compose normalement de multiples de 22 places. Le temps d'ouverture de près de 12 heures par jour et le temps de travail hors enfants nécessaire pour l'organisation des accueils et des activités pédagogiques nécessite environ 6 ETP par tranche de 22 places.

Les 44 places sont actuellement occupées par une soixantaine d'enfants à temps partiel. La prise en charge des enfants durant les 60 heures d'ouvertures hebdomadaires est assurée par 14 éducatrices formées, pour un total de 11,4 ETP et de 0,9 ETP pour la gestion administrative.



Les éducatrices accueillent les enfants par groupes et leur offrent tous les soins nécessaires à leur développement, en fonction de leur âge et de leurs besoins spécifiques. La programmation comprend des activités qui visent à stimuler la curiosité de l'enfant et l'encourage dans son développement physique, social, émotif et intellectuel. Le centre est conduit par la directrice qui définit l'encadrement pédagogique et applique les règles définies par l'OAJE.

Le jardin d'enfants dispose de 15 places (au maximum 3 demi-journées par enfant) permettant d'accueillir hebdomadairement jusqu'à 55 enfants âgés entre 2,5 et 4 ans. La structure est ouverte matin et après-midi de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00. Les parents peuvent placer leur(s) enfant(s) entre 2 et 3 demi-journées par semaine. Les éducatrices accompagnent les enfants dans leur développement et leur permettent d'apprendre dès le plus jeune âge à faire seul, à trouver leur place dans un groupe, à découvrir des activités variées, à exprimer leur personnalité et leurs émotions dans un cadre sécurisé en dehors du milieu familial. C'est un lieu de socialisation très important pour préparer les enfants à leur entrée à l'école.

Le jardin d'enfants assure également une prise en charge d'urgence pour les enfants de parents qui recherchent une solution de garde de courte durée, pour des raisons de conflit familial, d'assistance à un parent malade, de visites médicales ou en lien à la recherche d'emploi.

4. Analyse des besoins

Durant la période de Covid, nous avons constaté une nette diminution des demandes de placements en garderie. Ces dernières années nous avons en moyenne une soixantaine de demandes insatisfaites. Des solutions de garde liées au télétravail et l'installation de nouvelles garderies privées étaient certainement à l'origine de cette diminution des demandes. Avec l'acquisition en 2021, de 10 places à la garderie Pop e Poppa et les places dans le réseau Renens/Crissier, nous avons répondu à la quasi-totalité des demandes de placement jusqu'en janvier 2022. Depuis, la liste d'attente s'est progressivement étoffée pour atteindre une trentaine de demandes insatisfaites au printemps 2023.

Sur la base des dernières études et afin de répondre aux besoins des familles, la recommandation de la Fondation d'Accueil de Jour des Enfants (FAJE) préconise d'atteindre un taux de 40% de places subventionnées à l'horizon 2030.

La Commune de Crissier compte à ce jour 410 enfants en âge de garderie. Avec nos 54 places en accueil collectif de jour (44 CVE + 10 Pop e Poppa) Crissier offre 13,17 places pour 100 enfants en âge de garderie. En tenant compte des 16 places occupées par des enfants de Crissier dans les garderies du réseau et environ 20 places en Accueil Familial de Jour (AFJ) nous atteignons 90 places, soit un taux de couverture de 22%. Avec la population actuelle, la création de 22 places supplémentaires dans notre CVE nous permettra d'atteindre un taux de 27%. Une place à 100% étant occupée en moyenne par 1,5 enfant, environ 170 enfants de Crissier seront pris en charge dans le réseau, soit le 40% des enfants de Crissier en âge de garderie. Ce développement de nos accueils préscolaires nous permettra de répondre plus ou moins aux besoins actuels. En fonction de l'évolution démographique prévue ces prochaines années, la création d'une nouvelle garderie sur un autre site sera nécessaire à l'horizon 2030.

5. Propositions de la Municipalité

Afin de répondre aux besoins précités, la Municipalité propose de transformer les locaux actuels du CVE comme lors du passage de 22 à 44 places en 2014 (préavis 43/2011-2016). Ce projet incluait déjà la planification d'une extension dans ces mêmes locaux, qui disposent d'une surface suffisante et d'une partie des aménagements nécessaires pour offrir 66 places.



Le fait d'être dans un même bâtiment permet de profiter d'économies d'échelles en diminuant de façon importante le personnel d'encadrement. Ce développement nécessite toutefois quelques aménagements des lieux et le déplacement du jardin d'enfants de 15 places à la Blancherie, qui occupe actuellement une partie du rez-de-chaussée de Pré-Fontaine 60-62.

Centre de vie infantine, occupation actuelle des locaux et nouvelle répartition

Le premier étage abrite actuellement les groupes des 10 bébés et des 14 trotteurs. La surface totalise 200 m², qui comprend un local de sieste pour les bébés, un point pour changer les couches, une salle de jeux, une salle de repas avec une cuisinette, un coin bricolages et le bureau de la direction.

Le nouvel aménagement prévoit que le 1^{er} étage soit occupé par le groupe des 21 trotteurs en conservant le bureau de la direction à cet étage. Ce dernier sera déplacé dans la partie actuelle de sieste des bébés, qui sera réaménagée pour accueillir également une petite salle de réunion pour les rendez-vous avec les parents.

La terrasse de 200 m² sera équipée d'un abri afin de stocker les poussettes des parents et du matériel de jeux extérieurs. Cette terrasse reste accessible aux groupes d'enfants du rez-de-chaussée pour les activités extérieures dans un cadre adapté et sécurisé.

Les locaux du rez-de-chaussée sont composés d'un local de pause et de réunion du personnel éducatif, d'une salle de change et WC, d'une cuisine avec salle à manger, d'une salle de mobilité de 45m² et de deux salles de 100m². Les deux derniers locaux mentionnés sont actuellement occupés d'une part par le groupe des 20 moyens et d'autre part par le jardin d'enfants de 15 places. Le projet prévoit de déménager le jardin d'enfants dans une des classes de l'ancien collège de la Blancherie. Cette surface de 100m² ainsi libérée permettra l'aménagement d'une salle de sieste, d'un point de change et d'une cuisinette pour accueillir le groupe des 15 bébés.

Le groupe des moyens restera dans ses locaux actuels, qui sont suffisamment grands pour accueillir 30 enfants. Etant donné le nombre d'enfants, le repas de midi se fera en 2 services. Certains aménagements de la cuisine seront refaits et ajustés aux nouvelles normes.

Déménagement du jardin d'enfant dans les locaux de la Blancherie.

La Municipalité souhaitait installer cette institution dans le haut du village depuis de nombreuses années. Avec 70m², l'ancienne classe transformée en cantine provisoire en 2016, peut être réaffectée pour s'adapter parfaitement à un accueil journalier de 15 enfants. Le vestiaire installé dans le corridor sera renouvelé pour ranger les affaires de 55 enfants qui s'y rendent chaque semaine.

Une grande partie du mobilier existant sera repris. Seuls quelques éléments qui ne s'adaptent pas à ces nouveaux locaux resteront à Pré-Fontaine et seront utilisés par la garderie. Afin de conserver un maximum d'espace pour les enfants, une grande armoire de rangement sera installée dans la classe voisine, qui est partiellement occupée par des cours de l'école de musique.

6. Descriptifs des travaux

Travaux à Pré-Fontaine 60-62

Les enfants qui déménageront à la Blancherie libéreront un espace pour une nouvelle nurserie au rez-de-chaussée à aménager et équiper avec :

- + un coin cuisinette pour préparation des biberons
- + deux locaux de sieste au moyen de cloisons
- + une table à langer double avec escalier escamotable



Pour la réalisation de ces travaux, des cloisons légères seront installées ; les installations électriques, d'éclairage, de faux plafonds et d'acoustiques seront adaptées. Au niveau du point d'eau existant, une kitchenette sera installée afin de pouvoir préparer les biberons des bébés. Un coin à langer en menuiserie sera créé selon le même principe que ceux déjà existants dans les bâtiments.

Pour la cuisine existante, le service d'hygiène du canton exige un évier séparé et distant de l'existant pour préparer les fruits et légumes. Il est donc nécessaire de renouveler le plan de travail pour recevoir ces deux éviers. C'est aussi l'occasion d'aménager des meubles sous ce plan de travail pour le rangement de la vaisselle et de l'économat.

Etant donné le grand nombre d'enfants à sustenter, il y a lieu d'installer un réfrigérateur et un congélateur de plus grande capacité. Le lave-vaisselle existant sera déplacé à la nurserie, il doit être remplacé par un appareil professionnel permettant un lavage rapide entre deux services.

Afin de minimiser les effets de la canicule en été, Il est proposé de poser des stores à l'extérieur au rez-de-chaussée pour se protéger des rayonnements solaires. Il est également nécessaire de compléter la climatisation existante au 1^{er} étage et d'installer des nouveaux appareils au rez-de-chaussée. Il n'y aura ainsi plus besoin de louer à grands frais, des climatiseurs mobiles pendant les canicules.

Nous profitons également de ces travaux pour mettre à jour les installations informatiques ainsi que les accès au réseau communal.

A l'extérieur, au rez-de-chaussée et à l'étage, il est prévu d'installer des abris pour les poussettes.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture de 1^{er} étage en nombre suffisant pour compenser la consommation d'énergie de l'installation de climatisation.

Travaux à la Blancherie

Afin de libérer de la place à Pré-Fontaine, il y a lieu d'aménager l'ancienne cantine scolaire de la Blancherie, à savoir, installer :

- + un coin cuisine, avec réfrigérateur, plaque de cuisson, four, lave-vaisselle, le matériel professionnel ayant été déplacé à la cantine de la Romanellaz 6 et les besoins de la nouvelle affectation ne nécessitent que du matériel ménager standard
- + adapter le deux WC existants, permettant de créer 3 toilettes pour enfants ainsi qu'un WC adulte
- + dans l'espace des WC enfants mise en place d'un lavabo rigole et une table à langer avec escalier escamotable, un peu en retrait des regards
- + mise en place dans l'espace de vie d'un lavabo pour les bricolages.
- + mise en place d'un système de climatisation
- + adaptation de la maçonnerie pour l'adaptation des toilettes
- + reprise et retouche des peintures
- + aménagement avec du nouveau mobilier pour le jardin d'enfants
- + renouvellement des vestiaires dans le corridor



7. Coûts

L'estimation des coûts est établie sur la base de devis. Les devis ont été transmis par les entreprises après visite sur place et détails transmis par nos soins.

Travaux de Pré-Fontaine

+ Maçonnerie	Fr. 2'000.-
+ Sanitaire	Fr. 3'000.-
+ Electricité	Fr. 27'000.-
+ Installation photovoltaïque	Fr. 50'000.-
+ Climatisation – Ventilation	Fr. 75'000.-
+ Menuiserie	Fr. 18'000.-
+ Faux plafond	Fr. 5'600.-
+ Peinture	Fr. 2'000.-
+ Cloisons intérieures	Fr. 37'000.-
+ Adaptation cuisine et électroménagers	Fr. 29'000.-
+ Stores	Fr. 28'000.-
+ Acoustique	Fr. 8'000.-
+ Mobilier et équipements	Fr. 95'000.-
+ Déménagements	Fr. 2'000.-
+ Nettoyage	Fr. 3'000.-
+ Adaptations informatique et téléphonie	Fr. 5'000.-
+ Etudes	Fr. 35'000.-
+ Frais administratifs et annonces	Fr. 1'000.-
+ Divers et imprévus	Fr. 44'400.-

Total travaux Pré-Fontaine 60-62

Fr. 470'000.-

Travaux de la Blancherie

+ Maçonnerie	Fr. 21'000.-
+ Sanitaire	Fr. 23'000.-
+ Electricité	Fr. 14'000.-
+ Menuiserie	Fr. 23'000.-
+ Peinture	Fr. 9'000.-
+ Climatisation – Ventilation	Fr. 2'200.-
+ Adaptation cuisine et électroménagers	Fr. 17'000.-
+ Acoustique	Fr. 8'000.-
+ Mobilier et équipements	Fr. 15'000.-
+ Adaptations informatique et téléphonie	Fr. 5'000.-
+ Nettoyage	Fr. 1'000.-
+ Etudes	Fr. 14'000.-
+ Frais administratifs et annonces	Fr. 500.-
+ Divers et imprévus	Fr. 17'300.-

Total travaux de la Blancherie

Fr. 170'000.-

Total investissement préavis 50 / 2021-2026 à voter

Fr. 640'000.-



Sous réserve des fonds nécessaires, la FAJE soutien les nouvelles constructions et les réaménagements des locaux sous forme d'aide à la pierre. Elle vise à soutenir les investissements immobiliers consentis par les communes pour le développement des places d'accueil. Cette aide s'élève à Fr. 4'300.- par place créée, soit une aide potentielle de Fr. 94'600.-.

8. Frais de fonctionnement bâtiments

Les frais de fonctionnement sont similaires aux frais indiqués dans le budget de fonctionnement il n'y a pas de surcoût engendré par les travaux hormis les frais d'entretien des appareils de climatisation pour un montant de 2'000.- par an.

9. Frais de fonctionnement service jeunesse

L'ouverture de 22 places supplémentaires est prévue pour la fin février 2024, les nouvelles charges de fonctionnement sont détaillées ci-dessous.

Nouvelles charges et recettes prévisionnelles	2024	2025	2026	2027
Traitements et charges sociales patronales	*610'000.-	*610'000.-	*610'000.-	*610'000.-
Nouvelles charges induites	60'000.-	60'000.-	60'000.-	60'000.-
Total Charges de fonctionnement	670'000.-	670'000.-	670'000.-	670'000.-
Participation estimée des parents	200'000.-	200'000.-	200'000.-	200'000.-
Aide cantonale au démarrage – FAJE	120'000.-	55'000.-	33'000.-	-
Subventions annuelles cantonales – FAJE	190'000.-	190'000.-	190'000.-	190'000.-
Aide OFAS	60'000.-	-	-	-
Total Recettes	570'000.-	445'000.-	423'000.-	390'000.-
Solde à charge de la commune	100'000.-	225'000.-	247'000.-	280'000.-

* La masse salariale indiquée ne tient pas compte de variation des charges patronales ou des annuités dans les années à venir.

Si la participation moyenne des parents reste stable, le coût final unitaire à charge de la Commune pour ces 22 places se déclinera comme suit : Fr. 4'545.- en 2024, Fr. 10'227.- en 2025, Fr. 11'227.- en 2026 et Fr. 12'727.- dès 2027.

Charges du personnel

Le niveau de formation des futures éducatrices est clairement défini par le référentiel de compétences de l'OAJE. Par contre, les années d'expérience des postulantes est une variable qui aura une incidence sur les salaires. Afin d'avoir une certaine liberté lors de l'engagement du personnel, le budget prévisible des salaires a été calculé dans la moyenne des salaires du personnel actuel. L'agrandissement de la garderie implique également la nomination de deux éducatrices au poste de cheffe d'équipe, ce qui implique une revalorisation salariale. Le total des ETP supplémentaires pour la réalisation de ce projet est de **6 ETP** répartis comme suit :

**A - 5.6 ETP personnel éducatif**

Pour encadrer, 15 places bébés, 21 places trotteurs et 30 places moyens, il est nécessaire d'engager 6 collaborateurs.trices, pour un total de 5.6 ETP supplémentaires par rapport aux 11.4 ETP existants.

B - 0,2 ETP Jardin d'enfants

Le déplacement du Jardin d'enfants au village implique la nomination d'une éducatrice responsable de structure. Cette tâche assumée jusqu'à présent sur place par la Directrice du CVE devra être déléguée et nécessite une augmentation de 0,2 ETP.

C - 0,2 ETP d'intendance

Au niveau de l'intendance, une augmentation de 0,2 ETP est nécessaire pour effectuer le nettoyage de la vaisselle, divers rangements.

Nouvelles charges induites

Les frais de fonctionnement annuels 2024 totalisent un montant de Fr. 670'000.- pour une année complète d'exploitation et sont détaillés comme suit :

Salaires charges sociales comprises	Fr. 610'000.-
Achat fournitures et marchandises	Fr. 50'000.-
Achat mobilier et matériel	Fr. 2'000.-
Frais des activités et locations	Fr. 1'000.-
Diverses charges	Fr. 2'000.-
Participation à la gestion du Réseau par Renens	Fr. 5'000.-
Montant total des frais de fonctionnement Garderie	Fr. 670'000.-

10. Recettes

Ce budget tient compte de la participation des parents, des subventions cantonales et fédérales qui sont estimées comme suit :

Participation des parents

Selon la tarification en vigueur dans le réseau Renens-Crissier, le coût à charge des parents pour une place de garderie à 100% est calculé en fonction du revenu mensuel déterminant prévu dans le tableau de tarifications du réseau. A titre indicatif, la tarification sera au minimum de Fr. 325.- par mois pour un revenu mensuel brut de Fr. 3'250.- et au maximum de Fr. 2'400.- par mois pour un revenu mensuel brut de Fr. 16'000.- et plus.

Une place en garderie coûte environ Fr. 31'000.-. La participation moyenne des parents est estimée à 35% du prix de revient. Le canton participe à hauteur de 25% et le solde de 40% est à charge de la commune.

Aides cantonale et fédérale

Les communes doivent prendre en charge les investissements mais le Canton offre un soutien au démarrage et aux frais d'exploitation. Nous pouvons compter sur les participations suivantes :



- A- **Aide au démarrage FAJE** : la Fondation a pour mission de reconnaître (art. 31 LAJE) et de subventionner l'accueil de jour par l'intermédiaire des réseaux d'accueil de jour. Le Fonds d'aide au démarrage de la FAJE pour les structures d'accueil préscolaires prévoit le versement de Fr. 5'500.- par place occupée la première année, de Fr. 2'500.- la deuxième année et de Fr. 1'500.- la troisième année.
- B- **Subvention annuelle de la FAJE** : elle se monte à 31 % des salaires du personnel encadrant. Ce subside n'est pas accordé pour les postes de secrétariat et de gestion mais uniquement pour le personnel éducatif. Sur la base des salaires moyens estimés, la subvention prévisible pour une année complète d'exploitation est d'environ Fr. 220'000.-.
- C- **Aide de l'Office Fédéral des Assurance Sociale (OFAS)** : elle participe à hauteur de Fr. 5'000.- par place occupée. Les 22 places ne pouvant pas être occupées immédiatement à 100%, le calcul de cette aide est estimé à 60'000.-, ce qui correspond à une prévision de 50% des places occupées dans l'année de l'ouverture.

II. Planning intentionnel

Le planning prévoit que les travaux à exécuter vont se dérouler en 2023 et 2024.

Travaux 2023

Des travaux de sécurisation des panneaux acoustiques à entreprendre sans tarder ont été commandés pour réalisation pendant les vacances de la petite enfance, soit dernière semaine de juillet 2023.

Les travaux de transformation à réaliser en premier lieu à la Blancherie dépendent du délai de fabrication des éléments de cuisine estimé à 8 semaines à partir du feu vert obtenu de la part du Conseil communal en séance du 26 septembre 2023.

Travaux 2024

Les travaux à accomplir à Pré-Fontaine débuteront dès le déménagement des enfants de Pré-Fontaine à la Blancherie, soit au début 2024.

Les travaux d'aménagement de la cuisine de Pré-Fontaine ne pourront se faire que pendant l'absence des enfants, soit fin juillet à début août 2024. En effet, il s'agit de travaux lourds avec coupure d'eau et d'électricité, choses inconcevables pendant l'utilisation normale de la cuisine.



12. Financement

<i>Plan des investissements 2023-2027</i>		
Les investissements du présent préavis figurent au plan quinquennal 2023-2027 pour un montant de Fr. 120'000.-.		
Total des investissements prévus de 2023 à 2027		Fr. 117 482 000
Divers préavis déjà votés		Fr. 50 858 000
Préavis en cours au 20 mars 2023		
40/2021-26	Crédit-cadre pour le renouvellement énergétique	Fr. 300 000
41/2021-26	Aménagement public du rez-de-chaussée du Château	Fr. 50 000
43/2021-26	Bâtiments scolaires - travaux d'aménagements et d'entretiens	Fr. 420 000
46/2021-26	LHand- Mise en conformité de 10 arrêts de bus	Fr. 1 170 000
50/2021-26	Locaux d'accueil de la petite enfance - Aménagement CVE 66 places à Pré-fontaine 60-62 - Création d'un jardin d'enfants à la Blancherie	Fr. 640 000
Solde des investissements à voter selon plan 2023-2027		Fr. 65 804 000
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2023-2027		Fr. 1 760 000
<i>Plan de financement des investissements proposé</i>		
Montant du crédit souhaité		Fr. 640 000
Mode de financement	Ces investissements seront financés par un emprunt non affecté qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissements non couverts par la marge d'autofinancement.	
Amortissements	Ces coûts seront amortis dans un délai de dix ans.	
Charges de fonctionnement	Les frais de fonctionnement liés à cet investissement sont traités sous le chapitre 9 du présent préavis.	



13. Conclusion

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Crissier

- Vu le préavis municipal n° 50/2021-2026
- Vu le rapport de la Commission chargée de l'étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements du CVE 66 places à Pré-Fontaine 60-62 et la création d'un jardin d'enfants à la Blancherie proposés dans le cadre du présent préavis.

accorde

- à la Municipalité le montant du crédit de Fr. 640'000.-, le mode de financement et d'amortissement ainsi que les charges de fonctionnement selon les détails figurant au plan de financement du présent préavis.

Adopté par la Municipalité en séance du 17 juillet 2023

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Laurent Bovay

Marie-Christine Berlie

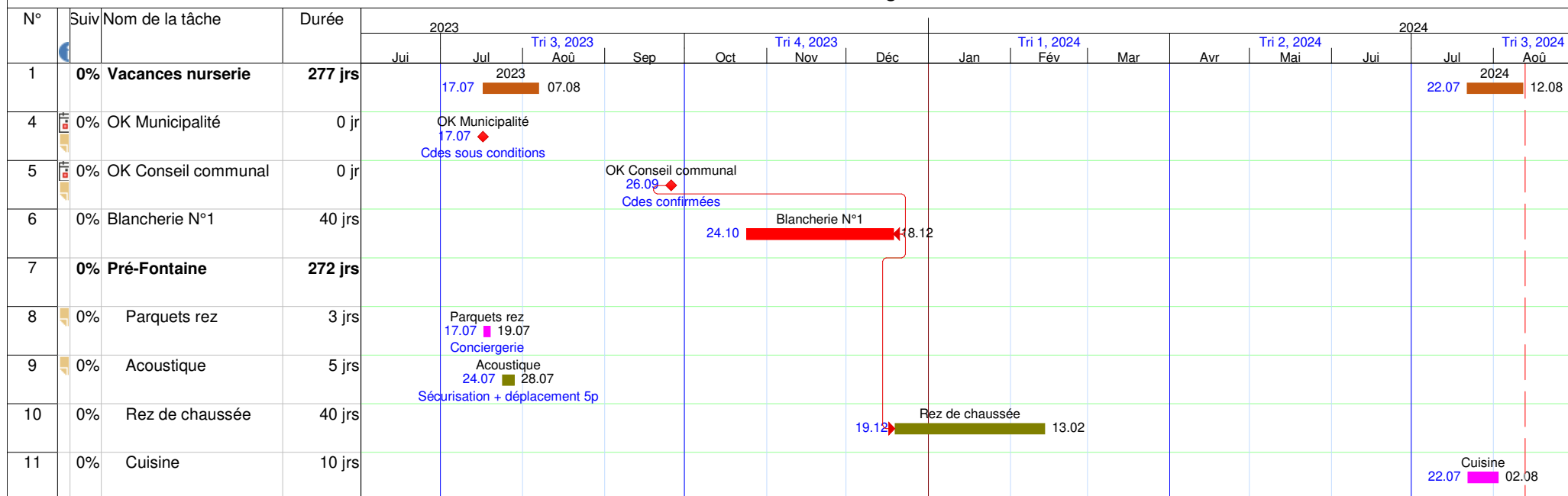


Délégués de la Municipalité à convoquer : M. Laurent Bovay, Syndic

Mme Albiker Pochon, Municipale

Annexe A - CVE 2023 Planning résumé

Version du Mer 31.05.23



Impr. le: Mer 31.05.23

Décisions reporté



Offres



Blancherie



PF_1er



Etudes



Vacances

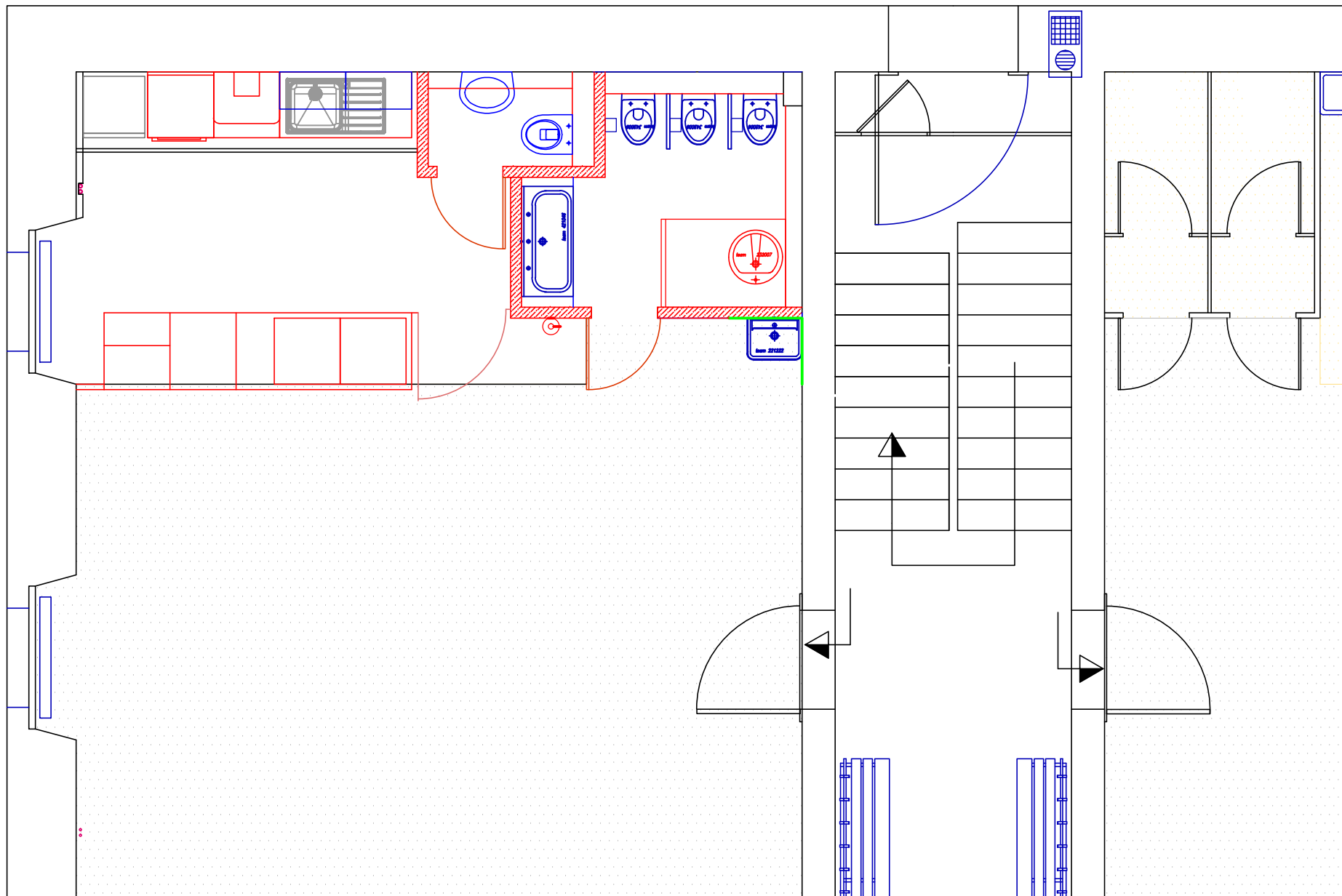


PF_Rez



Récap





Collège de la Blancherie 1er étage

Salle des enfants - Annexe B

Blancherie_1er_230418

Date tracé

31.05.2023

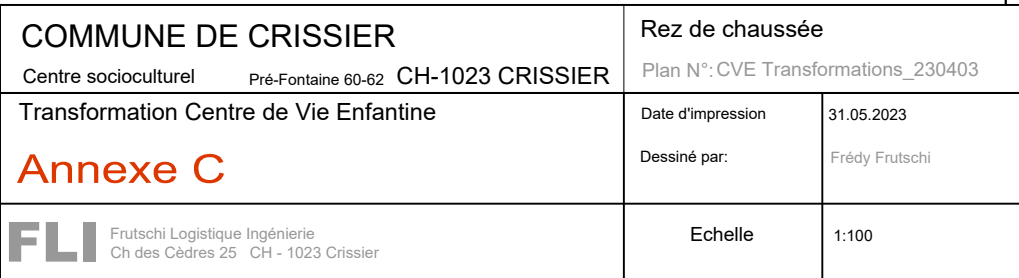
FLI

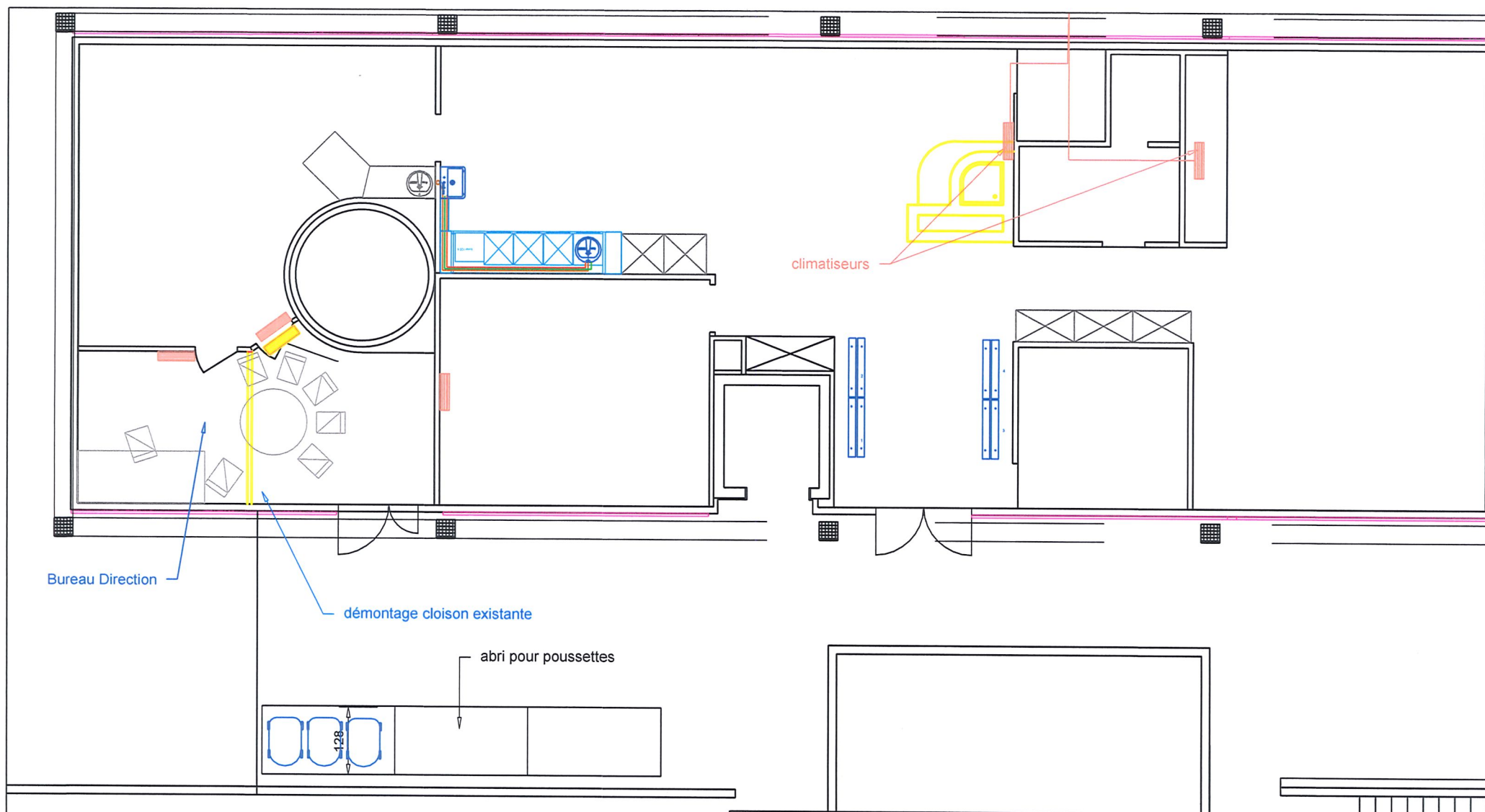
Frutschi Logistique Ingénierie
Cèdres 25 CH-1023 Crissier

079 238 61 18
fredy.frutschi@bluewin.ch

Echelle

1:50





COMMUNE DE CRISSIER

Pré-Fontaine 60-62

CH-1023 CRISSIER

1er étage

Plan N°: CVE_Etage_230225

Annexe D

Date d'impression

31.05.2023

Dessiné par:

Frédéric Fruttschi

FLI

Fruttschi Logistique Ingénierie
Ch des Cèdres 25 CH - 1023 Crissier

Echelle

1:50